



Association AREC - 60 rue Jean Jaurès - 86000 POITIERS

**Procès-verbal
du Conseil d'administration de l'AREC Nouvelle-Aquitaine
du lundi 9 novembre 2020**

Le lundi 9 novembre 2020 à 11h00, les membres du Conseil d'administration de l'Association, déclarée à la Préfecture de la Vienne sous le n°W863001726 et publiée au Journal Officiel du 10/09/2016 se sont réunis en audio- ou visio-conférence, conformément aux mesures de distanciation en vigueur dans le contexte sanitaire actuel.

Membres présents ou représentés :

- Françoise COUTANT – Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- Pierre-Yves RIOUAL – SOLTENA
- Charles-Antoine CHAVIER – Syndicat Intercommunal de l'Énergie des Deux-Sèvres (SIEDS)
- Cindy VIARD – ORT Nouvelle-Aquitaine
- Denis RENOUX – CRER
- Isabelle VISENTIN – CESER Nouvelle-Aquitaine
- Alain GAZEAU – ATMO Nouvelle-Aquitaine
- Mathieu JAMMOT – CERC Nouvelle-Aquitaine
- Nathalie LEROUX – EDF
- Francis THUBE – IFREE
- Saïd KHELOUFI – GRTgaz
- Cécile BENITO – FEDEREC
- Thomas CAILLAUD – Syndicat Énergies Vienne

Membres excusés ou absents :

- Marie LEGRAND – Poitou-Charentes Nature
- Jean-Marc RENAUDEAU – Chambre Régionale d'Agriculture

Invités présents

- Amandine LOËB – AREC
- Hervé PHILIPPOT – AREC

Invités excusés

- Lionel POITEVIN - ADEME

Françoise COUTANT, après avoir souhaité la bienvenue aux membres du Conseil d'Administration, s'assure du respect du quorum et présente l'ordre du jour :

- Validation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 mai 2020
- Programme de travail 2020 – état d'avancement
- Programme de travail et budget 2021
- Préparation de l'Assemblée Générale
- Point(s) divers selon demandes.

Validation du précédent procès-verbal

Françoise Coutant soumet au vote le procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 mai 2020. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Etat d'avancement du programme 2020, programme de travail de l'AREC en 2021 et budget prévisionnel

Françoise Coutant propose à Amandine Loëb de détailler le programme 2020 et 2021 présenté sur le diaporama (voir en annexe de ce document). L'état d'avancement du programme 2020 n'appelle pas de question particulière.

Amandine Loëb rappelle ensuite que les programmes de travail 2021 des deux observatoires ont été discutés dans les instances propres à chacun des observatoires, à savoir les comités d'orientation, décisionnaires, appuyés par les comités techniques. Elle présente les 5 enjeux de l'année 2021 pour l'agence :

- Renforcer la mise à disposition d'outils de pilotage de la planification régionale et territoriale : tableaux de bord, outils de visualisation, projections, données socio-économiques...
- Renforcer le processus qualité des deux Observatoires
- Développer l'observation des ressources et flux de matières
- Etoffer la mise à disposition de données en ligne, notamment données territorialisées
- Développer l'analyse et le ciblage pour les acteurs des territoires (collectivités, syndicats...)

A la lecture du dernier point, Françoise Coutant soulève un manque dans l'accompagnement des élus des territoires et de leurs services pour la mise en place des plans climat, pour un ensemble d'aspects : appropriation, information, formation et mise en œuvre. Elle pose la question de l'adéquation des moyens humains face à la nécessité d'accélérer la mise en action dans les territoires, qui appelle des besoins d'ingénierie importants et massifs, à commencer par une pédagogie auprès des élus sur la compréhension des enjeux de la transition énergétique et écologique, et les priorités à mettre en place. De nombreuses structures, comprenant l'AREC, doivent être mobilisées pour relayer ces messages avec plus d'intensité.

Les échanges se poursuivent sur cette nécessité d'un travail de pédagogie auprès des élus et des services des collectivités, la compréhension de la donnée chiffrée venant en appui de la mise en actions.

Thomas Caillaud rappelle l'ambition du syndicat Energie Vienne d'accompagner les EPCI dans le passage à l'acte sur les 4 - 5 priorités.

Denis Renoux indique que, à la suite des élections municipales cette année, nombre de nouveaux élus vont devoir exécuter dans les années à venir ce qui a été décidé hier, notamment dans le cadre des PCAET. Il est plus que jamais important de vulgariser rapidement auprès d'eux les notions et les messages.

Amandine Loëb indique que l'AREC va proposer des webinaires pour l'acculturation aux données et la mise à disposition massive des données via les sites de datavisualisation et l'outil Terristory®. Elle propose également de s'associer aux démarches ADEME Région de formation des nouveaux élus, et rappelle que la nouvelle offre de services de l'AREC auprès des structures relais des collectivités, comme les syndicats d'énergie, prévoit de renforcer l'appui pédagogique de l'agence sur les données.

Françoise Coutant propose ensuite aux membres de prendre connaissance du budget prévisionnel. Elle rappelle que ce budget est présenté pour information et avis, mais ne sera pas voté car c'est l'assemblée générale qui le validera. D'un montant global de 956 k€, ce budget est réparti entre les deux thèmes d'observation de l'AREC, OREGES à 57% et ORDEC à 43%.

BUDGET 2021	Global AREC	OREGES	ORDEC
TOTAL CHARGES 2021	956 000	550 000	406 000
Achats études prestations	56 520	32400	24 100
Locations	45 760	26300	19 500
Entretien et réparations	5 000	2900	2 100
Documentation	3 000	1700	1 300
Assurances	3 000	1700	1 300
Autres fournitures	2 000	1200	900
Déplacements, missions	11 500	6600	4 900
Publicité, publications	950	600	400
Rémunération intermédiaires et honoraires	54 400	31200	23 200
Services bancaires, autres	19 000	10900	8 100
Equipements, dotations amortissements	5 390	3000	2 300
Charges de personnel	749 480	431500	317 900
TOTAL PRODUITS 2021	956 000	550 000	406 000
COTISATIONS	36 000	30 000	6 000
PARTENARIATS	55 000	55 000	0
SUBV ADEME ORDEC N	200 000	0	200 000
SUBV ADEME OREGES N	200 000	200 000	0
SUBV ADEME OREGES 2018-2020 reliquat N-1		0	0
SUBV CONSEIL REGIONAL ORD+RESS N	200 000	0	200 000
SUBV CONSEIL REGIONAL EGES N	230 000	230 000	0
SUBV CONSEIL REGIONAL EGES N-1	20 000	20 000	0
SUBV/PART CDx 79, 86, 16	15 000	15 000	0

Le CA prend acte de ce budget prévisionnel.

Préparation de l'assemblée générale

Françoise Coutant indique qu'il sera nécessaire de réunir l'assemblée générale une nouvelle fois cette année pour procéder à l'élection du conseil d'administration. Conformément aux statuts, les membres élus du CA doivent en effet être renouvelés tous les trois ans, et cette échéance arrive au mois de décembre 2020. La date de l'AG est fixée au mardi 8 décembre de 10h à 11h, en audio- ou visio-conférence.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- Actions phares 2020, programme de travail et budget 2021,
- Elections du conseil d'administration – vote en ligne (solutions à étudier)

Les discussions portent ensuite sur l'organisation de l'élection. Amandine Loëb propose de solliciter l'ensemble des membres adhérents de l'AREC par mail, pour leur proposer de se prononcer en ligne, via un formulaire à cocher, sur leur volonté ou non de présenter leur candidature au conseil d'administration, dont la répartition est rappelée ci-dessous (art. 11 des statuts) :

Article 11 – Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de l'association est composé au maximum de 25 administrateurs, selon la répartition suivante :

- 9 administrateurs (dont 2 administrateurs issus du Conseil régional) issus du 1^{er} collège
- 8 administrateurs issus du 2^{ème} collège
- 8 administrateurs issus du 3^{ème} collège

Il s'agit d'un nombre maximum. Le Conseil d'administration peut délibérer si certains collèges ont moins d'administrateurs. Le Conseil Régional est membre de droit du Conseil d'Administration de l'association.

Les autres administrateurs sont élus par l'Assemblée Générale parmi les membres de l'association pour une durée de trois ans. Hormis les membres de droit de l'association, chaque membre de l'association ne peut disposer de plus d'un siège au sein du Conseil d'Administration.

Chaque administrateur dispose d'une seule voix.

Les modalités de vote en assemblée générale sont ensuite évoquées, et le CA s'interroge à la fois sur la nécessité et les conditions d'organisation d'un vote à bulletin secret dans une AG en visio-conférence. Françoise Coutant propose à Amandine Loëb d'étudier les possibilités et outils existants, de vérifier avec le Commissaire aux comptes les règles à respecter et de revenir avec une proposition.

En l'absence de point divers, Françoise COUTANT clôt la réunion du Conseil d'Administration.

Poitiers, le 09/11/2020

VISIO-CONFERENCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU LUNDI 9 NOVEMBRE 2020



1



ORDRE DU JOUR

- Validation du PV du précédent conseil d'administration
- Etat d'avancement des travaux depuis le début de l'année
- Programme de travail et budget 2021
- Préparation de l'Assemblée Générale
- Point(s) divers selon demandes

2



3



4



Incidences de la crise sanitaire et du contexte électoral sur le programme de travail

- Maintien de l'activité mais en mode « dégradé » :
 - Télétravail généralisé de mars à mi-mai,
 - Échanges internes renforcés
 - Arrêt complet ou activité partielle des salariés en charge d'enfants
- Moindres sollicitations pour interventions et animations vis-à-vis des partenaires
- Moindres demandes des partenaires, notamment des collectivités territoriales (contexte COVID + élections municipales)

5



Principales réalisations 2020

OREGES

- Bilans régionaux énergie et GES actualisés
 - Actualisation renforcée sur le site de data en données départementales
 - Renfort de juillet à décembre sur outils, processus méthodologiques, capitalisation des informations énergie et GES des territoires et sur les aspects socio-économiques
 - Accent mis sur bases de données sectorielles (Résidentiel, Tertiaire)
- > objectif fourniture généralisée de données territorialisées à l'EPIC en 2021

ORDEC

- Enquêtes « DMA » nécessitant plus de relances
- Nouvelles enquêtes sur impact COVID
- Etude Plastiques avance bien (finalisation enquête auprès des recycleurs régionaux ; COPIL réunis)
- Indicateurs de suivi du PRPGD à jour
- Site de data actualisé

6



7



Les enjeux pour l'AREC en 2021

- Renforcer la mise à disposition d'**outils de pilotage** de la planification régionale et territoriale : tableaux de bord, outils de visualisation, projections, données socio-économiques...
- Renforcer le processus qualité des deux Observatoires
- Développer l'observation des **ressources** et flux de matières
- Etoffer la **mise à disposition** de données en ligne, notamment données territorialisées
- Développer l'analyse et le ciblage pour les **acteurs des territoires** (collectivités, syndicats...)

■ *Remarques pour la suite du document :*

- OREGES = Observatoire Régional de l'Energie et des gaz à Effet de Serre, par extension le pôle énergie et GES de l'AREC
- ORDEC = Observatoire Régional des Déchets et de l'Economie Circulaire, par extension le pôle Déchets et Economie Circulaire de l'AREC

8



Programme de travail 2021 : 13,4 ETP (14 salariés) dont 5,7 ETP ORDEC et 7,7 ETP OREGES

Axe 1 : Production de connaissance – 6,8 ETP

ORDEC : 3,7 ETP

Flux déchets non dangereux et autres flux : 1,7 ETP

Biodéchets : 0,2 ETP

Flux de matières, filière, ressources : 0,6 ETP

Enjeux socio-économiques : 0,4 ETP

Optimisation process interne et bases de données : 0,8 ETP

OREGES : 3,1 ETP

Bilans régionaux EGES et travaux sectoriels : 0,7 ETP

Filières renouvelables et réseaux de chaleur : 0,9 ETP

Enjeux socio-économiques de la TEE : 0,5 ETP

Stockage carbone et Ressources énergétiques : 0,4 ETP

Optimisation process interne et base de données : 0,6 ETP

Axe 2 : Animation, interventions et valorisation des données des Observatoires – 1,7 ETP (0,6 / 1,1)

Animation de l'Observatoire et interventions : 0,6 ETP (0,2 / 0,4)

Valorisation des données (publications et datavisualisation) : 1,1 ETP (0,4 / 0,7)

Axe 3 : Expertise, partenariats, veille – 3,3 ETP (0,7 / 2,6)

Appui planification régionale, territoriale et appui partenaires 2,4 ETP (0,4 / 2,0)

Veille, institutionnel, réseau RARE 0,9 ETP (0,3 / 0,6)

Gestion - 1,6 ETP (0,7 / 0,9)

9



L'équipe de l'AREC en 2021

■ 14 salariés

■ 13,4 ETP

Direction - Administratif

- Amandine LOËB : Directrice
- Hervé PHILIPPOT : Directeur Adjoint / Coordinateur OREGES
- Tamara SAINTE-CLAIRE : Assistante gestion et communication

Energie – GES - Biomasse

- Hervé PHILIPPOT : Directeur Adjoint / Coordinateur OREGES
- Antoine JACQUELIN : Bases sectorielles EGES, Territoires
- Denis SAVETIER : Biomasse Agriculture
- Lénaïg LICKEL : Biomasse, Ressources
- Caroline FLEURY (80%) : Territoires, socio-éco
- Tina HALTER (CDD) : capitalisation données EPCL, socio-éco
- Camille ROMARY (CDD) : processus méthodologiques, bilans EGES
- Laurent DUPRE : Assistant chargés d'études

Déchets – Economie circulaire

- Sabine BIBAUD (80%) : DMA, filières DAE
- Anne-Valérie TASTARD (90%) : DMA, prévention, économie circulaire TER
- Antoine PORTERE : filières, déchets organiques, économie circulaire
- Sonia GRELLIER : chargé(e) d'étude flux de matières et filières
- Camille ROMARY (CDD) : processus méthodologiques
- Laurent DUPRE : Assistant chargés d'études

10



AXE 1 PRODUCTION DE CONNAISSANCE – 6,8 ETP

<p>ORDEC : 3,7 ETP</p> <p>Flux déchets non dangereux et autres flux : 1,7 ETP</p> <p>Biodéchets : 0,2 ETP</p> <p>Flux de matières, filière, ressources : 0,6 ETP</p> <p>Enjeux socio-économiques : 0,4 ETP</p> <p>Optimisation process interne et bases de données : 0,8 ETP</p>	<p>OREGES : 3,1 ETP</p> <p>Bilans régionaux EGES et travaux sectoriels : 0,7 ETP</p> <p>Filières renouvelables et réseaux de chaleur : 0,9 ETP</p> <p>Enjeux socio-économiques de la TEE : 0,5 ETP</p> <p>Stockage carbone et Ressources énergétiques : 0,4 ETP</p> <p>Optimisation process interne et base de données : 0,6 ETP</p>
--	--



11



PRODUCTION DE CONNAISSANCE - principaux travaux en 2021

<p>ORDEC</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Enquête toutes collectivités à compétences « déchets » (111) et enquête toutes installations de tri, valorisation, élimination des déchets de la région partagée avec le BE de l'ADEME ■ Nouveau : focus sur impact mesures sanitaires en 2019, identification de <u>toutes</u> les installations privées de centres de tri et transferts prenant en charge des DAE ■ Analyse multicritères des données à l'échelle intercommunale : poursuite et systématisation de l'analyse par typologie de territoires (rural/mixte/touristique...) ; estimation de la part des déchets assimilés 	<p>OREGES</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Production de annuels bilans régionaux et départementaux énergie GES – focus sur impact mesures sanitaires en 2019 et approche « SCOPE 3 » (émissions induites) ■ Suivis toutes filières EnR, parc et production ■ Nouveaux suivis : autoconsommation PV, points de recharge véhicules électriques, bioGNV, filière hydrogène, réseaux chaleur et froid ■ Enquête chaufferies bois collectives et industrielles
--	---

12



PRODUCTION DE CONNAISSANCE - principaux travaux en 2021

ORDEC

- Etude « plastiques » : enquête auprès des plasturgistes, approfondissement de la connaissance pour certains plastiques (résines) ; construction et suivi des indicateurs
- Suivi des ressources agricoles et des biodéchets à des échelles régionale et infra-régionale : actualisation du gisement et du synoptique régional
- Aspects socio-économiques : emplois des déchets et du recyclage, emplois de l'économie circulaire, coûts, financement, tarification incitative
- Optimisation process internes ; renforcement processus qualité

OREGES

- Aspects socio-économiques de la transition énergétique : emplois, CA, chaîne de valeur
- Suivi des projets citoyens de transition énergétique
- Suivi des ressources de biomasse disponibles / mobilisables / mobilisées ;
- Nouveau : état des lieux des ressources et matériaux biosourcés
- Optimisation process internes ; renforcement processus qualité

13

AXE 2 ANIMATION, INTERVENTIONS ET VALORISATION DES DONNEES – 1,7 ETP

Axe 2 : Animation, interventions et valorisation des données des Observatoires – 1,7 ETP (0,6 / 1,1)

Animation de l'Observatoire et interventions : 0,6 ETP (0,2 / 0,4)

Valorisation des données (publications et datavisualisation) : 1,1 ETP (0,4 / 0,7)



14



Axe 2 : Animation, intervention et valorisation des données

Animation des Observatoires

- 1-2 comités d'orientation + comités techniques + 1 comité des partenaires par Observatoire + groupes de travail selon besoins (OREGES : Résidentiel, Tertiaire, Industrie, Réseaux de chaleur – ORDEC : Déchets des entreprises, Collectivités)
- 2-3 Webinaires des Observatoires par an :
 - Nouveautés des sites de datavisualisation, avec les partenaires des Observatoires
 - ORDEC : webinaire en avril conjoint avec les autres observatoires régionaux Déchets Economie Circulaire
- Interventions sur demande des partenaires : journées techniques ADEME ou Région (réseau A3P, COPTec...), services de l'Etat, autres partenaires (gestionnaires de réseau, syndicats d'énergie ou de déchets...)
- Nouveau : appui création Observatoire des ressources méthanisables (demande Région)
- Appui des autres dispositifs régionaux : ACCLIMATERRA, Observatoire du bois (PRFB)...

15



Valorisation des données de l'Observatoire

- 3-4 Lettres d'infos de l'AREC (500 destinataires par lettre) ; diffusion des actualités et des publications via une médiathèque sur le nouveau site internet de l'AREC
- Publications : chiffres clés, notes et synthèses (bilans régionaux, départementaux, enquête méthanisation, ressources, capitalisation des démarches territoriales énergie-climat)
- Sites de datavisualisation
 - ORDEC : Développement des données DMA des collectivités analysées selon des critères définis (typologie d'habitat, avec ou sans TI, avec ou sans PLPDMA, ZDZG ou pas, CODEC ou pas,...) ; développement du tableau de bord avec de nouveaux indicateurs
 - OREGES : tableau de bord de la TEE (ressources, autres indicateurs...), graphes, cartographies (notamment EnR, ressources...) au fil de l'eau
 - Tous : évolution des modalités de consultation (impression automatisée de synthèses, ergonomie...)
- Site TerriSTORY® :
 - Animation autour du dispositif : comité de pilotage national (propositions de développements), comité de pilotage régional
 - Actualisation et/ou développement des différents modules de l'outil : « Indicateurs », « Analyses territoriales », « Stratégies territoriales » et « Installations »

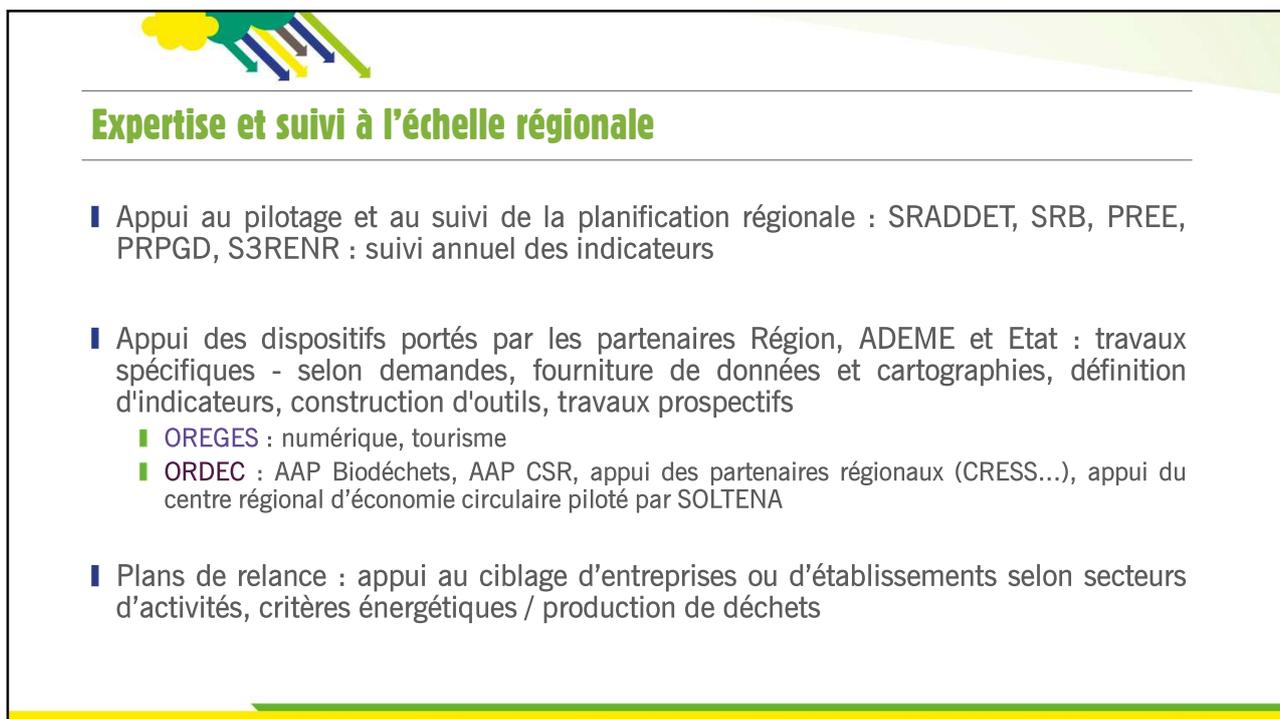
16



AXE 3 EXPERTISE ET SUIVI – 3,3 ETP

Axe 3 : Expertise, partenariats, veille – 3,3 ETP (0,7 / 2,6)
 Appui planification régionale, territoriale et appui partenaires 2,4 ETP (0,4 / 2,0)
 Veille, institutionnel, réseau RARE 0,9 ETP (0,3 / 0,6)

17



Expertise et suivi à l'échelle régionale

- Appui au pilotage et au suivi de la planification régionale : SRADDET, SRB, PREE, PRPGD, S3RENR : suivi annuel des indicateurs
- Appui des dispositifs portés par les partenaires Région, ADEME et Etat : travaux spécifiques - selon demandes, fourniture de données et cartographies, définition d'indicateurs, construction d'outils, travaux prospectifs
 - OREGES : numérique, tourisme
 - ORDEC : AAP Biodéchets, AAP CSR, appui des partenaires régionaux (CRESS...), appui du centre régional d'économie circulaire piloté par SOLTENA
- Plans de relance : appui au ciblage d'entreprises ou d'établissements selon secteurs d'activités, critères énergétiques / production de déchets

18



Appui des démarches territoriales et veille

- Appui des démarches ADEME-Région auprès des territoires sur le pilotage et le suivi : fourniture indicateurs, capitalisation des données, participation séances d'informations (webinaires, carrefour des territoires...)
 - OREGES : TePOS, territoires de contractualisation (avec la DATAR)
 - ORDEC : CODEC, territoires « Economie circulaire »

- Capitalisation et analyse des informations des Plans Climat Air, Energie Territoriaux de Nouvelle-Aquitaine : construction et diffusion d'un catalogue d'actions, analyses par typologie de territoire (OREGES)

- Appui des collectivités locales (OREGES) :
 - Nouveau : fourniture annuelle de données "génériques" pour toutes les EPCI de Nouvelle-Aquitaine
 - Développement de nouveaux services pour le pilotage, le suivi et la mise en œuvre des PCAET : analyses ciblées (rénovation énergétique, mobilité en milieu rural...), approche prospective, chiffrage socio-éco d'actions-types
 - Appui renforcé des coordinateurs de collectivités PCAET (syndicats d'énergie, SCOT...) : "formations" groupées, stratégie départementale, capitalisation et de suivi spécifiques
 - Partenariats déjà fléchés : CA Pays Basques, Ville d'Agen, SEHV, CD16, SEV

- Veille et réseau national RARE (Réseau des agences régionales de l'énergie et l'environnement : GT Obs énergie, Obs déchets, ONPE, Club STEP, représentations nationales du réseau...)

19

BUDGET PREVISIONNEL 2021



20

Budget prévisionnel 2021 (en €) global et par Observatoire - 13,4 ETP

■ 956 k€

■ Répartition par Observatoire :

- OREGES 57%
- ORDEC 43%

BUDGET 2021	Global AREC	OREGES	ORDEC
TOTAL CHARGES 2021	956 000	550 000	406 000
Achats études prestations	56 520	32 400	24 100
Locations	45 760	26 300	19 500
Entretien et réparations	5 000	2 900	2 100
Documentation	3 000	1 700	1 300
Assurances	3 000	1 700	1 300
Autres fournitures	2 000	1 200	900
Déplacements, missions	11 500	6 600	4 900
Publicité, publications	950	600	400
Rémunération intermédiaires et honoraires	54 400	31 200	23 200
Services bancaires, autres	19 000	10 900	8 100
Equipements, dotations amortissements	5 390	3 000	2 300
Charges de personnel	749 480	431 500	317 900
TOTAL PRODUITS 2021	956 000	550 000	406 000
COTISATIONS	36 000	30 000	6 000
PARTENARIATS	55 000	55 000	0
SUBV ADEME ORDEC N	200 000	0	200 000
SUBV ADEME OREGES N	200 000	200 000	0
SUBV ADEME OREGES 2018-2020 reliquat N-1		0	0
SUBV CONSEIL REGIONAL ORD+RESS N	200 000	0	200 000
SUBV CONSEIL REGIONAL EGES N	230 000	230 000	0
SUBV CONSEIL REGIONAL EGES N-1	20 000	20 000	0
SUBV/PART CDx 79, 86, 16	15 000	15 000	0

21

Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire

22



Echanges sur les modalités

■ Mardi 8 décembre de 10h à 11h, en audio- ou visio-conférence

■ Ordre du jour :

- Actions phares 2020, programme de travail et budget 2021,
- Elections du conseil d'administration – vote en ligne (solutions à étudier)
- Rappel des statuts :

Article 11 – Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de l'association est composé au maximum de 25 administrateurs, selon la répartition suivante :

- 9 administrateurs (dont 2 administrateurs issus du Conseil régional) issus du 1^{er} collège
- 8 administrateurs issus du 2^{ème} collège
- 8 administrateurs issus du 3^{ème} collège

Il s'agit d'un nombre maximum. Le Conseil d'administration peut délibérer si certains collèges ont moins d'administrateurs. Le Conseil Régional est membre de droit du Conseil d'Administration de l'association.

Les autres administrateurs sont élus par l'Assemblée Générale parmi les membres de l'association pour une durée de trois ans. Hormis les membres de droit de l'association, chaque membre de l'association ne peut disposer de plus d'un siège au sein du Conseil d'Administration.

Chaque administrateur dispose d'une seule voix.

23

Points divers ?



24